



Dakar le

08 FEB 2011

LE MINISTRE

**Lettre- Circulaire**

L'initiative mise en œuvre depuis 2005, pour assurer la gratuité des accouchements et des césariennes, a pour objectif d'améliorer l'accessibilité aux services de soins maternels et d'augmenter le taux d'accouchements par du personnel qualifié.

Les différentes évaluations menées en **2006, 2007 et 2008** ont montré les effets positifs de cette politique grâce à une meilleure accessibilité financière des populations démunies aux services de Santé de la Reproduction.

L'utilisation des services et la prise en charge des complications liées à la grossesse ont augmenté avec un taux de réalisation des césariennes qui passe de moins de **1% en 2005** à **3% en 2009**.

Il apparaît ainsi clairement à l'analyse qu'il faut renforcer l'impact de cette mesure pour, d'une part accélérer l'atteinte de l'OMD5 et, d'autre part, garantir le respect de l'équité envers les plus vulnérables.

C'est pourquoi, j'ai décidé **d'étendre la mesure de subvention des césariennes dans les départements de Pikine, Guédiawaye et Rufisque**.

La prise en charge des cas sera assurée par les structures suivantes :

- ✓ l'Hôpital de Pikine
- ✓ le Centre de Santé Roi Baudoin de Guédiawaye
- ✓ le Centre de Santé Youssou Mbargane de Rufisque

Le mode de remboursement reste le même que celui en vigueur dans les autres établissements hospitaliers. Toutefois les services de recouvrement des structures sanitaires concernées sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles pour exclure de ce schéma de gratuité des césariennes toute femme couverte par un système d'assurance maladie sociale ou privée tel que l'imputation budgétaire, l'IPM, l'assurance privée, etc.

Je demande à l'ensemble des Chefs de services concernés de prendre toutes les dispositions utiles pour rendre effective cette présente décision.

A

Madame le Médecin-Chef de la Région de Dakar  
Mesdames, Messieurs les Médecins-Chefs de District  
de la Région de Dakar  
s/c Monsieur le Gouverneur de la Région de Dakar

**Modou DIAGNE Fada**